

Ce diagnostic archéologique s'est déroulé du 17 au 24 octobre au lieu-dit Saint-Promasse II, sur la commune de Forcalquier. La parcelle se situe à la sortie de la ville, en bordure sud de la départementale RD 16, qui se dirige vers le nord en direction de Sigonce. Elle s'étend le long d'un coteau orienté vers le nord qui domine le ravin des Charmets. Ce secteur de la ville, dans lequel de nombreuses découvertes fortuites de vestiges antiques et tardo-antiques ont été effectuées depuis le XIX^e s., formerait le noyau originel du bourg de Forcalquier, avant son implantation sur les flancs de la colline de la Citadelle, au cours du X^e s.

Vingt-sept tranchées ont été ouvertes qui couvrent environ 7,30 % de la superficie de la parcelle (22633 m²). Seuls huit sondages ont livré des structures ou du mobilier archéologiques. Quatre d'entre eux sont localisés à l'extrémité orientale de la parcelle et ont permis de reconnaître une épaisse couche argilo-limoneuse contenant du

mobilier céramique daté entre le Haut-Empire et le haut Moyen Âge. Sous ce niveau, des couches d'épandage plus ou moins diffuses présentent des concentrations plus denses en mobilier et matériaux de construction (moellons, terres cuites architecturales). La présence de ce niveau semble résulter d'un phénomène de dépôt sédimentaire, dans une zone de cuvette située en contrebas du terrain. Le mobilier archéologique pourrait provenir d'une occupation située plus à l'est, à l'emplacement actuel de la ferme Saint-Mari, où des prospections anciennes avaient mis en évidence les vestiges d'un site antique. Les autres sondages positifs n'ont livré que les traces éparses de mobilier céramique ou de niveaux d'épandage de moellons, contenant un mobilier céramique daté entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge.

Mathias Dupuis, Yann Dedonder
et Jean-François Devos